

# Égypte Classique

CROISIÈRE EN GROUPE FRANCOPHONE - DÈS 2 PERSONNES

Cette croisière que nous vous proposons à bord du MS Magic 1 (ou similaire) est un itinéraire complet, du samedi au samedi, de Louxor à Louxor. La différence avec les 3 autres itinéraires de cette brochure est votre bateau. Le MS Magic 1 possède 70 cabines (max. 140 personnes). À bord de ce bateau à moteur, vous pourrez rencontrer d'autres voyageurs de diverses nationalités, néanmoins, lors de vos visites, vous serez regroupés par groupe francophone de max. 30 personnes. Cerise sur le gâteau, le MS Magic 1 est muni d'une petite piscine sur le Sun Deck !



Dès CHF  
1590.-  
vols inclus ✈️



*La patience est la clé du succès."*

Proverbe égyptien

## 2. LOUXOR, RIVE GAUCHE & ESNA

Ce matin, départ vers la Vallée des Rois, sépultures des pharaons. Continuation vers la rive gauche du fleuve en direction des montagnes sacrées qui abritent l'imposant Temple d'Hatchepsout, la reine-pharaon, creusé à même le calcaire de la roche et magnifiquement restauré. Passage par les Colosses de Memnon. Navigation vers Esna.

**B L D**

**1. GENÈVE ► LOUXOR**  
Vol de Genève à Louxor et transfert vers votre hôtel.

**3. ESNA, EDFOU & KOM OMBO**

Ce matin, passage de l'écluse d'Esna. Arrivée à Edfou, et visite du Temple d'Horus. Le Temple, construit par les Ptolémées, selon la grande tradition pharaonique. C'est l'un des plus prestigieux du pays, en raison de ses proportions et certainement l'un des mieux conservés. Découverte du Temple de Kom Ombo. Avec son architecture gréco-romaine, il est dédié à Haroëris et à Sobek, le dieu crocodile.

**B L D**

**4. ASSOUAN & PHILAE**

Arrivée à Assouan. Balade à bord des fameuses «felouques» et visite de l'Obélisque inachevé. En début de soirée, Sons & Lumières au Temple de Philae.

**B L D**

**5. ASSOUAN & EDFOU**  
**Excursion optionnelle:** Ce matin, départ pour le site grandiose d'Abou Simbel! (à régler sur place). Construits par Ramsès II et situés à l'origine sur les collines sacrées

de Méha et d'Ibshek, les Temples ont été entièrement démontés et reconstruits plus haut sur une colline factice, dominant le Lac Nasser. Retour à bord et navigation vers Edfou.

**B L D**

**6. LOUXOR**  
Journée de navigation pour retourner vers Louxor. Tranquillement, le bateau redescend le Nil vers Louxor et offre au voyageur un panorama de beaux paysages où le temps semble s'être arrêté! Arrivée à Louxor en fin de journée.

**B L D**

**7. LOUXOR**  
Visite des Temples de Karnak, suivi d'une visite de nuit du Temple illuminé de Louxor. Souper d'adieu.

**B L D**

**8. LOUXOR ► GENÈVE**

Transfert matinal vers l'aéroport de Louxor. Vol depuis Louxor vers Genève.

## DÉPARTS DE GENÈVE

Départ de Zürich ou Bâle  
prix sur demande

4 janvier	1590.-
11 janvier	1590.-
18 janvier	1690.-
25 janvier	1690.-
1 février	1690.-
8 février	1690.-
15 février	1890.-
22 février	1890.-
1 mars	1890.-
8 mars	1690.-
15 mars	1690.-
22 mars	1690.-
29 mars	1890.-
5 avril	2390.-
12 avril	2390.-
19 avril	2390.-
26 avril	2390.-
3 mai	1690.-
10 mai	1690.-
17 mai	1690.-
24 mai	1990.-
31 mai	1990.-
7 juin	1990.-
14 juin	1990.-
21 juin	1990.-
28 juin	1990.-
5 juillet	1990.-
12 juillet	1990.-
19 juillet	1990.-
26 juillet	1990.-
2 août	1990.-
9 août	1990.-
16 août	1990.-
23 août	1990.-
30 août	1990.-
6 septembre	2090.-
13 septembre	2090.-
20 septembre	2090.-
27 septembre	2090.-
4 octobre	2390.-
11 octobre	2390.-
18 octobre	2390.-
25 octobre	2390.-
1 novembre	2390.-
8 novembre	2090.-
15 novembre	2090.-
22 novembre	2090.-
29 novembre	2090.-
6 décembre	1590.-
13 décembre	1590.-

**Bateau - MS Magic 1 - 4\***  
(normes locales ou similaire)

**Des excursions optionnelles vous seront proposées sur le bateau**  
(contre supplément).

### Suppléments

Chambre indiv. 06.12.25 / 13.12.25	420.-
Chambre indiv. / Autres dates	310.-

Nos prix comprennent et ne comprennent pas.  
Voir page 47



## Nos prix comprennent ✓

- › Le transport aérien au départ de Genève sur des vols réguliers, avec ou sans escale, en classe économique
- › Les vols domestiques tels qu'indiqués dans le programme, avec ou sans escale, en classe économique
- › Les nuits et trajets en train mentionnés au programme
- › Les traversées en ferry mentionnées au programme
- › Le transport par la route en bus, minibus ou 4x4 selon le nombre de passagers
- › Les services des chauffeurs, guides, guides locaux parlant français (sauf mention du contraire)
- › L'hébergement dans les hôtels mentionnés ou similaire, aux normes locales
- › Les repas tels que mentionnés sur chaque itinéraire
- › Les taxes d'aéroport et surcharge carburant, qui sont révisibles

## Nos prix ne comprennent pas ✗

- › Les repas non mentionnés sur les programmes
- › Les boissons et dépenses personnelles
- › Les excursions ou soirées proposées en option, contre supplément
- › Les taxes de sortie selon les pays
- › Les taxes de séjour hôtelières à régler sur place, selon les pays
- › Les visas
- › Les pourboires au(x) guide(s) (nous vous conseillons au min. CHF 5.- par jour et par personne) et au(x) chauffeur(s) (nous vous conseillons au min. CHF 5.- par jour et par personne)
- › Les transferts non mentionnés au programme
- › Les assurances annulation/rapatriement
- › Formalités PCR

### PRIX

Les prix mentionnés dans la brochure s'entendent en CHF, par personne (sauf mention du contraire). Les prix sont sous réserve de modifications.

**Hôtels: normes locales ou similaire**

### CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette brochure est soumise aux conditions générales de Circuits du Monde Sàrl. Tous les circuits sont sous réserve de changement de programme. Conformément à l'article 7.1 OIP, l'agence peut percevoir des frais de réservation. Ces conditions sont disponibles sur notre site Internet ou sur demande.

### FORMALITÉS D'ENTRÉE

Veuillez vous renseigner au préalable sur les formalités d'entrée dans votre pays de destination. Vous aurez ainsi suffisamment de temps pour refaire votre passeport ou demander un visa, si nécessaire. Vous trouverez ces renseignements auprès du consulat ou de l'ambassade du pays en question, ou auprès de votre agence de voyages.

### CONSEILS SANTÉ

Si vous prévoyez un voyage à l'étranger, vous devriez vous informer au moins 4 à 6 semaines avant le départ sur les vaccinations nécessaires et si une protection contre le paludisme est recommandée. Vous trouverez des informations détaillées sur le site de conseil en médecine des voyages safetravel.ch. Il ne remplace toutefois pas une consultation chez le médecin de famille ou un spécialiste en médecine des voyages.

### ASSURANCES

Profitez de votre voyage en toute sécurité ! Les vacances sont la plus belle période de l'année. Une assurance voyage d'Allianz Global Assistance vous permet de profiter pleinement de votre voyage, en vous couvrant contre des événements imprévus, tels que maladie, accident, etc. Quelle que soit la destination de vos voyages, nous avons pour vous la solution d'assurance idéale et adaptée à vos besoins. Profitez de nos prestations d'assurances complètes en cas d'imprévu.



- › Frais d'annulation
- › Assistance-Rapatriement
- › Frais de recherche ou de secours
- › Retard de vol

#### Primes :

Jusqu'à	CHF 600.-	CHF 42.-
Jusqu'à	CHF 1'000.-	CHF 70.-
Jusqu'à	CHF 2'500.-	CHF 175.-
Jusqu'à	CHF 4'500.-	CHF 315.-
Jusqu'à	CHF 6'000.-	CHF 420.-

D'autres solutions, selon vos besoins sont sur demande.

### TPA

Travel Professional Association  
La Charte Travel Professional Association pour un label de qualité et de professionnalisme est un fond de garantie pour la sécurité de nos clients. Selon la loi fédérale sur les voyages à forfait du 1er juillet 1994, l'organisateur ou le vendeur d'une prestation touristique doit garantir le remboursement des montants payés et le rapatriement du consommateur en cas de d'insolvabilité ou de faillite. Pour ce faire, il doit s'affilier à un fond de garantie. TPA (Travel Professional Association) est l'un des trois fonds de garantie de la branche suisse du voyage.



### TPS

Travel Professionals Switzerland  
Travel Professionals Switzerland est une association suisse regroupant des détaillants et organisateurs de voyages et proposant à ses sociétaires une couverture pour la sécurité des fonds du consommateur, conforme aux prescriptions de la Loi suisse sur les Voyages à Forfait (LVF, RS 944.3), notamment l'article 18 LVF.



### IMPRESSUM

Création, mise en page et photolitho  
**De Visu Stanprod**

Imprimé en Suisse par  
**PCL Presses centrales SA**

Crédits photos: Unsplash, Adobestock et Shutterstock.

